

**DIRECTIVES**

**AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :**

- Installer ou utiliser conformément aux codes de l'électricité en vigueur.
- À défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié.
- La commande de charges dépassant les valeurs nominales recommandées pourrait entraîner des risques de dommage, d'incendie, de choc électrique, de blessure ou d'électrocution. Vérifier les valeurs nominales des charges à commander pour s'assurer que ces dernières conviennent au dispositif utilisé.
- Ne pas utiliser ce dispositif pour commander une prise.

**AVERTISSEMENTS ET MISES EN GARDE :**

- Ce dispositif est conçu pour remplacer un interrupteur mural unipolaire Decora ordinaire.
- Ne jamais toucher la lentille du dispositif; en nettoyer la surface avec un linge humide seulement.
- Couper l'alimentation au fusible ou au disjoncteur avant de manipuler, d'installer ou de retirer les luminaires commandés.
- N'utiliser ce dispositif qu'avec du fil de cuivre ou plaqué cuivre; en présence de fil d'aluminium, utiliser seulement les dispositifs portant la marque CU/AL ou CO/ALR.
- Raccord au neutre requis sur les circuits dotés de DDFT. N'utiliser dans ce cas que les modèles OSSMD-MD ou OSSMD-FT.

**OUTILS REQUIS**

- |                              |               |        |
|------------------------------|---------------|--------|
| Tournevis ordinaire/Phillips | Ruban isolant | Pinces |
| Crayon                       | Coupe-fil     | Règle  |
| Tournevis à petite lame      |               |        |

**CARACTÉRISTIQUES**

- Style Decora<sup>MD</sup> de Leviton.
- Possibilité de groupage avec d'autres unités sous une plaque à interrupteurs multiples.
- Mode d'autorégulation qui modifie le fonctionnement selon les habitudes des occupants.
- Délai d'éteinte en mode de passage qui procure des économies d'énergie en éteignant les lumières plus rapidement après la sortie des occupants.
- Commutation de deux circuits distincts.
- Deux boutons-poussoirs pratiques (modèles MD et GD) permettant la commutation manuelle de l'éclairage en tout temps.
- Champ de vision horizontal réglable.
- Photocellule intégrée qui empêche les luminaires de s'allumer quand il y a suffisamment d'éclairage naturel.
- Relais primaire au passage à zéro absolu qui prolonge la durée des contacts et assure une compatibilité maximale avec les ballasts électroniques.
- Deux technologies de détection, soit à infrarouge passif (IRP) et à ultrasons (US). (Possibilité de fonctionnement à IRP seulement ou à US seulement).

**DESCRIPTION**

Cet interrupteur-détecteur mural bitemporel décoratif de Leviton est conçu pour capter au moyen de sa lentille à IRP les mouvements de sources comme le corps humain dans son champ de vision (la zone contrôlée), et pour commuter en conséquence les charges qui lui sont raccordées. Il présente un champ de vision de près de 2 400 pi<sup>2</sup> (223 m<sup>2</sup>). Ses capteurs à US font en sorte que l'éclairage reste allumé tant que la zone contrôlée est occupée. Lorsqu'ils ne détectent plus aucune présence et que le délai réglé s'est écoulé, les luminaires s'éteignent. En mode d'autorégulation, ce délai change en fonction du profil d'occupation de la pièce. Le modèle MD est conçu pour commander à lui seul deux circuits de commande distincts. L'utilisateur peut ainsi remplacer deux interrupteurs par un dispositif unique capable d'engendrer des économies d'énergie grâce à son fonctionnement à détection de mouvements. Il est muni de deux relais; le premier peut être à mise sous tension automatique ou manuelle, tandis que le second ne peut fonctionner que manuellement. Pour le premier, une photocellule détermine la lumière ambiante requise pour l'allumage. Les deux relais se mettent automatiquement hors tension. On peut choisir la détection par IRP et US, par IRP seulement ou par US seulement.

Le modèle GD présente les mêmes caractéristiques que le MD, sans toutefois requérir de raccord au neutre. Il convient donc parfaitement aux réfections où les boîtes murales sont dépourvues de fil blanc. Le modèle FT est quant à lui conçu pour les endroits où il est nécessaire de commander un ventilateur d'extraction, comme dans les salles de bain commerciales. Ses deux relais s'allument ensemble, mais pour des durées différentes. On peut choisir la mise sous tension automatique ou manuelle. En mode automatique, ce sont les détecteurs qui font le travail, tandis qu'en mode manuel, on allume l'éclairage au moyen du bouton avant. Un délai d'éteinte fixe de dix minutes, qui débute quand le premier relais se met hors tension, s'applique au second relais dans ces deux modes de fonctionnement. On peut choisir la détection par IRP et US, par IRP seulement ou par US seulement. Ce dispositif requiert un raccord au neutre.

**Le modèle OSSMD porte la marque ETL aux États-Unis et au Canada, et est conforme aux normes américaines California Title 24.**

Le système à IRP est composé d'un petit capteur thermique à semi-conducteurs logé derrière une lentille optique multizone. Cette lentille de Fresnel divise le champ de vision en plusieurs dizaines de zones de détection. Étant sensible à la chaleur générée par des corps vivants, elle en perçoit le passage initial d'une zone de détection à une autre. Il détecte mieux les mouvements qui traversent latéralement son champ de vision que ceux qui s'en approchent ou qui s'en éloignent sur un axe longitudinal. On doit garder ce détail en tête lorsqu'on choisit l'emplacement du dispositif (**se reporter aux schémas de champs de vision**).

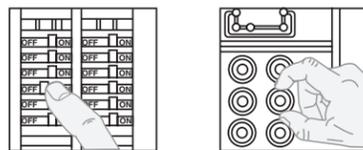
Les capteurs à US se servent plutôt d'une onde inaudible à haute fréquence (40 kHz) pour détecter les décalages Doppler engendrés par les mouvements dans l'espace contrôlé. Ils sont plus sensibles aux mouvements de plus faible amplitude, et ne requièrent pas que ces derniers soient effectués dans le champ de vision de la lentille à IRP. Quand les capteurs ne détectent plus de mouvements et que le délai d'éteinte s'est écoulé, les relais et leurs charges respectives sont automatiquement mis hors tension. Les détecteurs sont également sensibles aux variations de la température ambiante; on doit donc veiller à ne pas les installer à proximité d'une source d'air chaud ou froid (radiateurs, échangeurs d'air, climatiseurs, etc.). Ils peuvent aussi interpréter les courants d'air comme étant des mouvements et risquent donc de se déclencher pour rien. **On recommande donc d'installer le détecteur à une distance d'au moins deux mètres de toute source de régulation climatique.**

On recommande en outre de ne PAS installer le détecteur près d'une source de lumière puissante. En effet, les luminaires à incandescence de plus de 100 W produisent beaucoup de chaleur, et leur commutation peut causer des variations thermiques susceptibles de fausser les lectures. Il est donc préférable d'installer le dispositif à une distance d'au moins deux mètres de toute lampe d'intensité supérieure. Si cela n'est pas possible, remplacer la lampe en cause par une autre de moindre puissance.

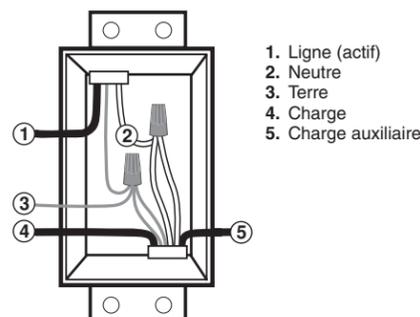
**INSTALLATION**

**REMARQUE :** cocher les cases  une fois les étapes complétées.

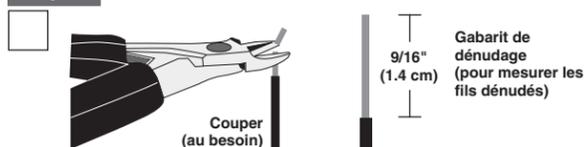
**Étape 1**  **AVERTISSEMENT : POUR ÉVITER LES RISQUES D'INCENDIE, DE CHOC ÉLECTRIQUE OU D'ÉLECTROCUTION, COUPER LE COURANT** au fusible ou au disjoncteur et s'assurer que le circuit soit bien coupé avant de procéder à l'installation!



**Étape 2**  **Identification de l'application (plus courantes montrées) :**



**Étape 3**  **Préparation et raccordement des fils :**



- Retirer l'isolant précoupé des fils de sortie du dispositif.
- S'assurer que les brins des fils de la boîte murale soient bien droits (les recouper au besoin).
- Dénuder l'extrémité de chaque fil de la boîte murale de la manière illustrée.

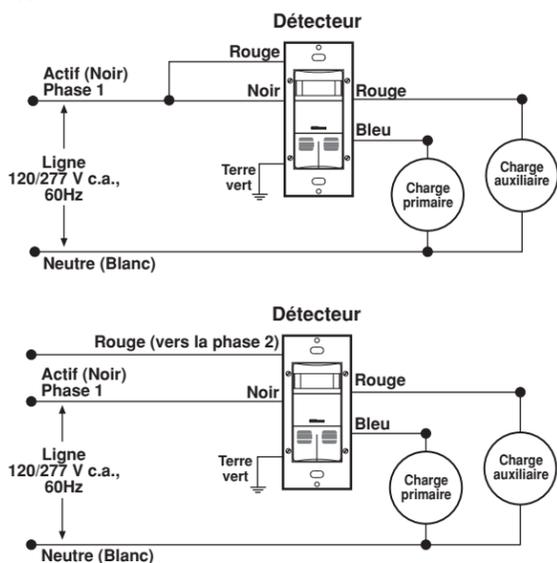
**Étape 4**  **Installation du dispositif – un emplacement :**

**AVERTISSEMENT :** à défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié.

**REMARQUE :** allouer une minute de réchauffement après la mise sous tension.

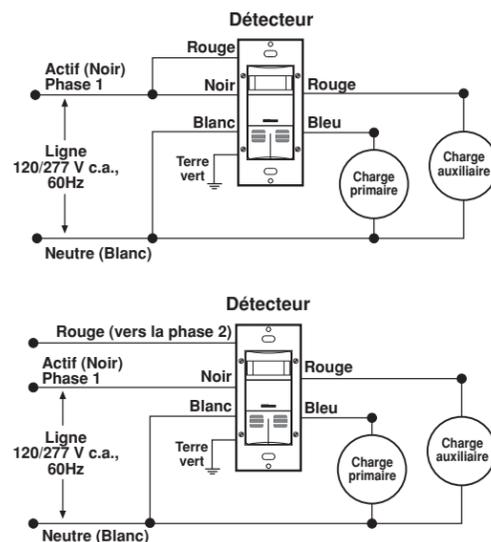
**Méthodes de câblage du OSSMD-GD**

**REMARQUE :** ce détecteur ne doit pas être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit cependant être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte suivant une méthode approuvée.



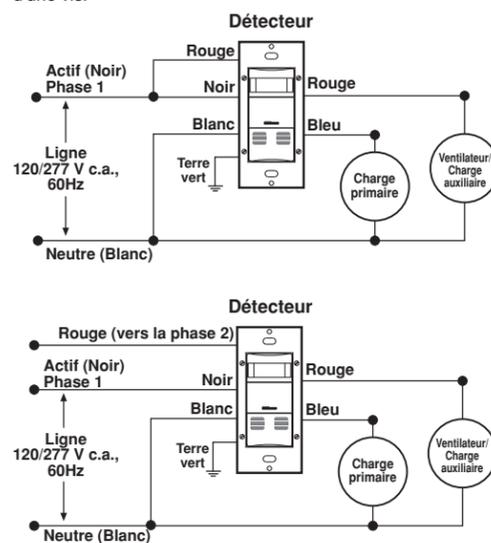
**Méthodes de câblage du OSSMD-MD**

**REMARQUE :** ce détecteur doit être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit en outre être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte au moyen d'une vis.



**Méthodes de câblage du OSSMD-FT**

**REMARQUE :** ce détecteur doit être raccordé au neutre pour fonctionner. Il doit en outre être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte au moyen d'une vis.



**Étape 5**  **Installation du dispositif – plusieurs emplacements :**

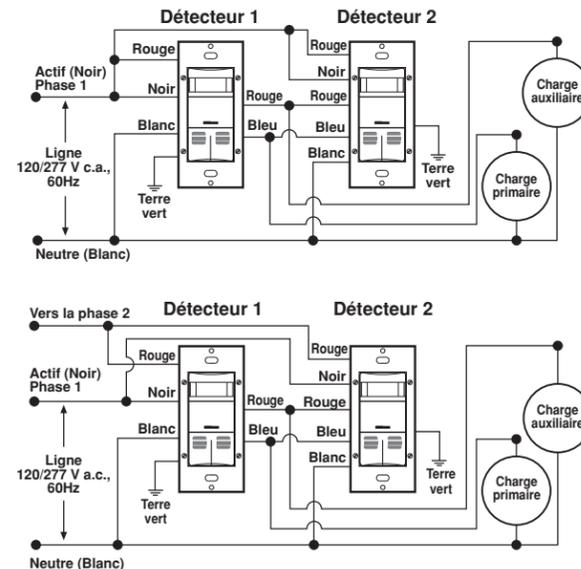
**AVERTISSEMENT :** à défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié.

**REMARQUE :** à défaut de bien comprendre les présentes directives, en tout ou en partie, on doit faire appel à un électricien qualifié.

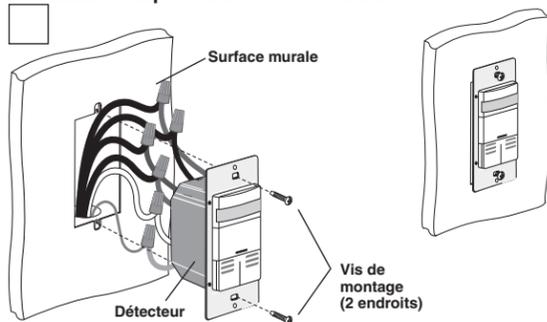
**REMARQUE :** allouer une minute de réchauffement après la mise sous tension.

**REMARQUE :** les modèles MD et FT doivent être raccordés au neutre pour fonctionner. Ils doivent en outre être mis à la masse via le fil de terre de la boîte murale. Si cette dernière n'en est pas dotée, la relier à la terre puis raccorder le fil de MALT du dispositif à la boîte au moyen d'une vis.

**REMARQUE :** ces dispositifs ne sont pas réellement à trois voies.



## Étape 6 Vérification du dispositif avant son installation complète dans la boîte murale :



**REMARQUE :** donner aux fils le rayon de courbure indiqué dans le schéma afin de réduire les contraintes lors de l'insertion du dispositif lui-même.

- Insérer tous les fils dans la boîte, en prévoyant suffisamment d'espace pour le dispositif.
- Fixer partiellement le dispositif au moyen des longues vis de montage fournies.
- Rétablir l'alimentation au fusible ou au disjoncteur.

**REMARQUE :** allouer 1 minute de réchauffement après la mise sous tension.

**REMARQUE :** tous les modèles OSSMD ont été réglés en usine et ne requièrent normalement aucun ajustement. On peut cependant régler la sensibilité et les obturateurs du dispositif afin d'éviter les allumages intempestifs, le cas échéant (**se reporter à la section CARACTÉRISTIQUES**).

- Pour savoir comment modifier le délai d'extinction, **se reporter à la section RÉGLAGES**.

**REMARQUE :** pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage et les leviers d'obturation. On peut y accéder en retirant la plaque murale (le cas échéant) et le couvercle du panneau de réglage (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**). Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les actionner.

**REMARQUE :** NE PAS trop appuyer sur les leviers d'obturation ou y exercer une force indue.

- Une fois terminé, remettre le couvercle du panneau de réglage (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

**Si les lumières ne s'allument pas, se reporter à la section DIAGNOSTIC DES ANOMALIES.**

## CARACTÉRISTIQUES

**REMARQUE :** Pour accéder aux cadrans de réglage, retirer le couvercle du panneau. Retirer également au besoin l'étiquette d'avertissement qui recouvre ces cadrans.

**Réglages en usine :** Le détecteur est préréglé à l'usine de telle sorte qu'il fonctionne dans toutes les configurations ou presque, sans ajustement supplémentaire. Les valeurs par défaut de l'usine sont: Obturateurs ouverts, 10 minutes fixes avant extinction, lumières s'allument indépendamment du niveau de clarté, Infrarouge passif (IRP) au niveau moyen et ultrasonique au niveau haut. Les technologies IRP et ultrasoniques sont toutes deux en mode actif.

**Obturbateurs :** les obturbateurs sont deux volets indépendants qui peuvent réduire le champ de vision de 180° à 32°. On les actionne en déplaçant les leviers appropriés vers le centre ou l'extérieur. Ces leviers se trouvent au-dessus des cadrans sur le panneau de réglage (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

**Délais d'extinction :** il y a trois types de délais à considérer : fixe, autoréglable et de passage.

- Délai fixe** – déterminé et réglé manuellement par l'utilisateur au moyen du cadran Time (**se référer au diagramme du panneau de configuration et aux valeurs d'extinction par défaut**).
- Délai autoréglable** – s'adapte automatiquement en fonction du profil d'occupation de la pièce (valeur initiale de 30 minutes).
- Délai de passage** – préréglé à 2,5 minutes (seulement dans le mode autoréglable).

**Confirmation d'absence :** après l'extinction des luminaires, il y a un intervalle de confirmation de 30 secondes pendant lequel ils restent prêts à se rallumer.

**Délai d'extinction fixe :** on règle ce délai au moyen du cadran Time. Ce cadran offre quatre possibilités; chacune des marques correspond à une valeur distincte (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

**REMARQUE :** les durées indiquées peuvent varier de plus ou moins 10 secondes.

**Délai autoréglable :** le détecteur est doté de circuits logiques qui lui permettent d'adapter automatiquement le délai d'extinction en fonction du profil d'occupation de la pièce dans laquelle on l'a installé. S'il capte des mouvements importants, mais peu fréquents, le détecteur AUGMENTE la durée du délai d'extinction. S'il capte des mouvements importants et fréquents (comme plusieurs personnes assises à une table de réunion), il DIMINUE la durée du délai d'extinction, mais seulement si celui-ci n'a JAMAIS été augmenté (les circuits logiques vont toujours vers l'augmentation une fois engagés dans cette direction). Le délai d'extinction peut ainsi varier de 10 à 30 minutes, en plus du temps prévu en mode de passage.

**Délai de passage :** cette fonction, seulement active en mode d'autoréglage, est utile dans les pièces où on ne fait que passer. Dans ce mode, le détecteur éteint les lumières peu de temps après que la pièce se soit vidée. Quand une personne entre dans la pièce, il allume ses charges. Si la personne part avant le délai de passage (2,5 minutes), les lumières s'éteignent, mais si elle reste plus longtemps, le détecteur utilise plutôt le dernier délai autoréglé.

Si une pièce est occupée pendant plus de 2,5 minutes, le détecteur passe automatiquement en mode autoréglable.

Si le détecteur capte des mouvements dans un intervalle de 30 secondes après l'extinction des lumières, il rallumera ces dernières et multipliera le délai d'extinction par 1,5.

On peut réinitialiser le délai de base de 30 minutes en mettant le cadran Time à une nouvelle valeur, avant de revenir en mode d'autoréglage (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

**Éclairage ambiant requis :** cette fonction permet de déterminer à quelle intensité d'éclairage ambiant le détecteur doit allumer ses charges d'éclairage – une pièce suffisamment éclairée par la lumière naturelle n'a nul besoin d'éclairage artificiel. Ce réglage devrait être effectué lorsque l'éclairage naturel est suffisant (**se reporter à la section RÉGLAGES**). Si est effectué alors qu'il n'y a pas assez de lumière naturelle, l'éclairage pourrait ne pas s'allumer quand on en a besoin, et on devra alors effectuer la commutation manuellement au moyen des boutons-poussoirs.

**REMARQUE :** l'éclairage ambiant au mur où le détecteur est installé peut différer de celui au centre de la pièce.

**Cadran de réglage de l'éclairage ambiant requis (Light) :** ce cadran sert à fixer l'intensité de l'éclairage ambiant requis pour permettre l'allumage des charges du détecteur (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**). En le tournant à l'extrême gauche, on active le mode de mise sous tension manuelle (**se reporter à la section suivante**). Si le cadran est tourné à l'extrême droite, les luminaires s'allumeront dès que des mouvements sont détectés, et ce, même en plein jour. Toutes les autres positions ne permettront aux luminaires de s'allumer que quand l'intensité est inférieure à la valeur choisie.

Pour éviter les fausses lectures provoquées par l'ombre projetée de l'utilisateur lorsqu'il effectue le réglage, le détecteur fonctionne avec l'intensité captée une minute au préalable.

**REMARQUE :** au réglage minimal (extrême gauche), les lumières restent toujours éteintes, même si la pièce est sombre, tandis qu'au réglage maximal (extrême droite), elles s'allumeront même si l'éclairage ambiant est suffisant.

**Mode de mise sous tension manuelle :** quand le cadran Light est à l'extrême gauche, les lumières ne s'allument jamais automatiquement. Dans ce mode, on doit allumer l'éclairage manuellement au moyen des boutons-poussoirs (il s'éteint toutefois automatiquement en l'absence de mouvements et après le délai en vigueur).

**PORTÉE DU CAPTEUR À IRP :** pour diminuer la portée ou la sensibilité du détecteur sur une plage de 100 à 30%, tourner vers la gauche le cadran de réglage de la portée (Range) (**se reporter à l'illustration du panneau de réglage**).

**SENSIBILITÉ DU CAPTEUR À US ET DÉSACTIVATION DU CAPTEUR À IRP :** cette sensibilité peut être réglée à un niveau élevé (HIGH), moyen (MEDIUM) ou faible (LOW) en appuyant sur le bouton de mise sous tension (ON) pendant 15 secondes. Le témoin clignotera pour indiquer le niveau choisi et l'état de la détection à IRP. Il suffit d'appuyer brièvement sur le bouton ON (primaire ou auxiliaire) quand le clignotement correspond à l'option désirée. Se reporter au tableau suivant:

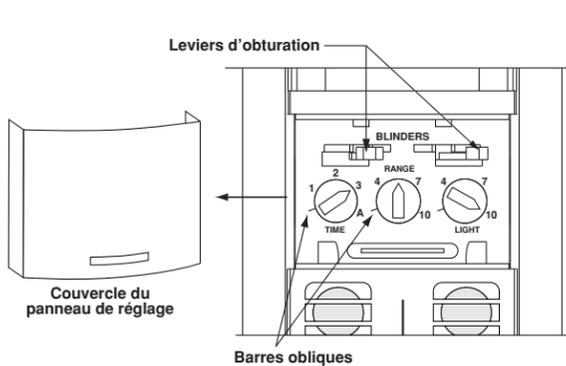
**REMARQUE :** pour activer ou désactiver la détection par US, il faut procéder comme suit.

- Tourner le cadran LIGHT à l'extrême gauche.
- Enfoncer le bouton pendant six à sept secondes.
- Relâcher le bouton. Témoin rouge clignotant = IRP seulement. Témoin vert clignotant = activation des US.

Sensibilité US et neutralisation de l'IRP	
3 clignotements de couleur ambre	Sensibilité ultrasonique forte, IRP autorisé
2 clignotements de couleur ambre	Sensibilité ultrasonique moyenne, IRP autorisé
1 clignotement de couleur ambre	Sensibilité ultrasonique faible, IRP autorisé
3 clignotements de couleur verte	Sensibilité ultrasonique forte, IRP neutralisé
2 clignotements de couleur verte	Sensibilité ultrasonique moyenne, IRP neutralisé
1 clignotement de couleur verte	Sensibilité ultrasonique faible, IRP neutralisé

**REMARQUE :** Le programme se met en mode extinction dans les 30 secondes suivant la dernière manipulation d'un bouton. La valeur par défaut de l'usine pour la sensibilité US est forte, avec l'IRP et les technologies ultrasoniques autorisées.

## Panneau de réglage



## RÉGLAGES

**REMARQUE :** pour éviter d'ENDOMMAGER le dispositif de manière PERMANENTE, on doit prendre soin de ne pas TROP tourner les cadrans de réglage ou user d'une force excessive quand on actionne les leviers d'obturation. Se servir d'un petit tournevis à lame plate pour les cadrans et des doigts pour les leviers.

- Retirer la plaque murale Decora<sup>MD</sup> et le couvercle du panneau de réglage du détecteur.
- Tourner le cadran Time pour régler la valeur du délai d'extinction.
- Si le détecteur est installé à 2 mètres ou moins d'une source de chaleur/fraîcheur, tourner le cadran Range ¼ de tour vers la gauche.
- Réglage de l'éclairage ambiant requis :** ce réglage permet de déterminer l'éclairage auquel le dispositif fonctionnera automatiquement. Il devrait être effectué quand l'éclairage ambiant est à un niveau où aucune lumière artificielle n'est requise. Suivre les étapes suivantes. (Cette fonction n'est pas disponible en mode de mise sous tension manuelle.)

- Allumer les lumières et tourner le cadran Time vers l'extrême gauche (mode de vérification de 30 secondes, se reporter à l'illustration du panneau de réglage).
- Tourner le cadran Light vers l'extrême gauche.
- Éteindre les lumières manuellement.
- Tourner LENTEMENT le cadran Light vers la droite, jusqu'à ce que les lumières s'allument. Les charges ne devraient plus s'allumer au-delà de ce seuil.

**REMARQUE :** quand le cadran Light est à l'extrême gauche, les lumières ne s'allument jamais automatiquement. Dans ce mode, on doit allumer l'éclairage manuellement au moyen des boutons-poussoirs (il s'éteint toutefois automatiquement en l'absence de mouvement et après le délai en vigueur). Si le cadran est tourné à l'extrême droite, les luminaires s'allumeront dès que des mouvements sont détectés, et ce, même en plein jour. Toutes les autres positions ne permettront aux luminaires de s'allumer que quand l'intensité est inférieure à la valeur choisie.

**REMARQUE :** l'éclairage ambiant d'une pièce varie selon l'heure du jour et les saisons.

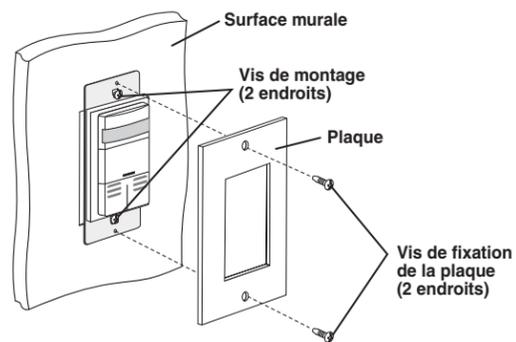
- Réglage du délai d'extinction :**
  - Régler le cadran Time. Le témoin ambre clignotera deux fois chaque fois que le cadran pointerait une nouvelle valeur. En mode sans autoréglage, ces valeurs sont les suivantes :

Position	Délai
/ (barre oblique)	Délai fixe de 30 secondes (mode de vérification)
1	Délai fixe de 10 minutes
2	Délai fixe de 20 minutes
3	Délai fixe de 30 minutes
A	Autoréglable

**REMARQUE :** pour revenir en mode d'autoréglage, tourner le cadran Time à l'extrême droite (A). S'assurer d'attendre que le témoin ambre clignote pour indiquer qu'une nouvelle valeur a été réglée.

- Le cas échéant, on peut régler les obturbateurs de manière à bloquer la détection de mouvements indésirables.

- Remettre le couvercle du panneau de réglage et la plaque Decora<sup>MD</sup>.



- Sécuriser l'élément en serrant bien les vis de montages.
- Installer une plaque murale de style Decora<sup>®</sup> (vendue séparément).

## FONCTIONNEMENT

### BOUTONS-POUSSOIRS

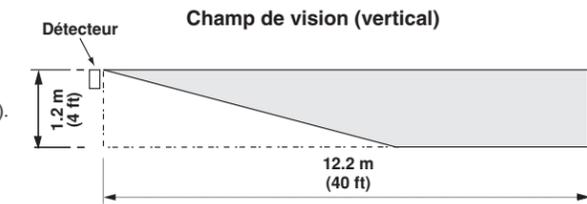
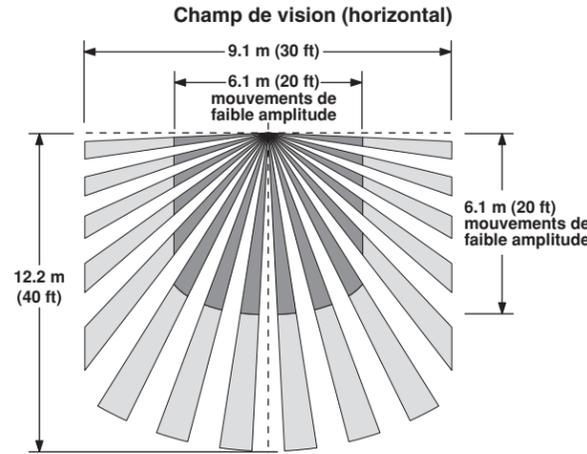
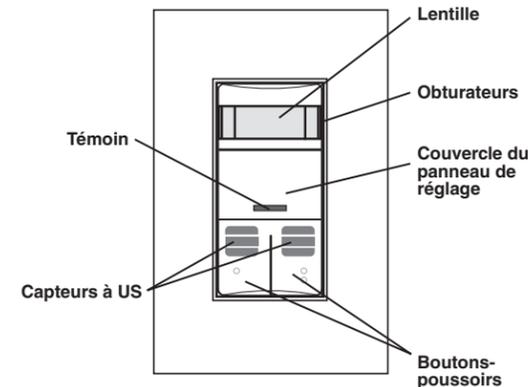
Le modèle FT est doté d'un seul bouton-poussoir qui permet de commuter les relais et leurs charges respectives (se reporter à la figure). Si ces derniers sont hors tension, on peut ainsi les mettre sous tension (les charges resteront alors allumées tant que des mouvements seront détectés). En l'absence de mouvements, le détecteur éteint le premier relais après le délai réglé. Le second reste allumé pendant une période fixe de 10 minutes supplémentaires.

Si les relais et leurs charges respectives sont sous tension, c'est le premier qui sera mis hors tension par le bouton-poussoir. Le second suivra 10 minutes après. Ils ne se mettent ensuite sous tension qu'à la prochaine détection de mouvements.

Les modèles MD et GD sont dotés de deux boutons-poussoirs qui permettent de commuter les relais et leurs charges respectives (se reporter à la figure). Ils correspondent à un relais chacun. Si les relais sont hors tension, on peut ainsi les mettre sous tension (les charges resteront alors allumées tant que des mouvements seront détectés). En l'absence de mouvements, le détecteur coupe le courant aux deux relais après le délai réglé. Si les relais et leurs charges respectives sont sous tension, ils peuvent être mis hors tension par le bouton-poussoir correspondant. Ils le resteront alors, que des mouvements soient captés ou non. Une fois le délai d'extinction écoulé, ils se mettent sous tension à la prochaine détection de mouvements.

**REMARQUES :**

- Le témoin clignote à intervalles d'une seconde lorsque des mouvements sont détectés.
- Quand le délai d'extinction s'écoule et les relais se mettent hors tension, le détecteur reste la plupart du temps en mode de confirmation pendant 30 secondes, prêt à les remettre sous tension. Après cet intervalle de temps, sa sensibilité aux mouvements décroît.
- En mode de mise sous tension manuelle, on doit appuyer sur le bouton pour allumer les lumières. En l'absence de mouvements, le détecteur éteint ses charges après le délai réglé.
- Pour pouvoir entrer en mode manuel, il faut que le cadran Light soit à l'extrême gauche.



## DIAGNOSTIC DES ANOMALIES

- Si le dispositif ne semble pas réagir aux mouvements, son témoin ne clignote jamais ou les luminaires ne s'allument pas quand on actionne l'interrupteur une minute et demie suivant l'alimentation initiale, retirer le dispositif de la boîte murale et s'assurer que le câblage soit conforme aux directives (étape 4).
- Si les luminaires sont toujours allumés, même quand la pièce est inoccupée :

- vérifier si le délai réglé correspond à celui observé;
  - la portée de détection à IRP est peut-être trop grande – la réduire en tournant le cadran RANGE vers la gauche d'environ 30°;
  - si le problème persiste, essayer de la réduire encore.
- Remarque :** ne pas réduire la portée à un point tel que le détecteur ne puisse plus capter les mouvements normaux.
- réduire la sensibilité des US;
  - s'assurer que les obturbateurs bloquent les mouvements indésirables d'aires adjacentes;
  - vérifier si le détecteur est exposé à de la chaleur ou à des mouvements réfléchis par une fenêtre ou perçus à travers cette dernière;
  - s'assurer que le détecteur ne soit pas installé trop près d'une bouche de système de CVC.
  - si le dispositif ne semble pas fonctionner et qu'un témoin ambre clignote, il pourrait y avoir une défaillance au niveau du passage à zéro. Il faut alors communiquer avec les services d'assistance technique.

## RENSEIGNEMENTS SUR LES PRODUITS

- Pour obtenir de l'assistance technique, composez le 1 800 824-3005.
- Rendez-vous également au site Web de Leviton, au [www.leviton.com](http://www.leviton.com).

## DÉCLARATION DE CONFORMITÉ FCC

Cet équipement a fait l'objet de tests et a été jugé conforme aux normes en matière de dispositifs numériques de classe A, en vertu de la partie 15 des règlements de la FCC, et conforme aux normes en matière de brouillage (NMB) préjudiciable en vertu de la réglementation du ministère canadien des Communications. Ces normes ont été élaborées dans le but d'assurer une protection raisonnable contre le brouillage préjudiciable quand l'équipement est utilisé en milieu commercial. Cet équipement génère, utilise et peut irradier de l'énergie haute fréquence; s'il n'est pas installé et utilisé conformément aux directives, il peut engendrer des perturbations susceptibles de brouiller les radiocommunications. L'utilisation de cet équipement dans des milieux résidentiels risque de causer des parasites nuisibles, dans lequel cas l'utilisateur devra rectifier la situation à ses frais.

© 2010 Leviton Mfg. Co., Inc.

DI-000-OSSMD-50C

## EXCLUSIONS ET GARANTIE LIMITÉE DE 5 ANS

Leviton garantit au premier acheteur, et uniquement au crédit du dit acheteur, que ce produit ne présente ni défauts de fabrication ni défauts de matériaux au moment de sa vente par Leviton, et n'en présentera pas tant qu'il est utilisé de façon normale et adéquate, pendant une période de 5 ans suivant la date d'achat. La seule obligation de Leviton sera de corriger les dits défauts en réparant ou en remplaçant le produit défectueux si ce dernier est retourné port payé, accompagné d'une preuve de la date d'achat, avant la fin de la dite période de 5 ans, à la **Manufacture Leviton du Canada Limitée, au soin du service de l'Assurance Qualité, 165 boul. Hymus, Pointe-Claire, (Québec), Canada H9R 1E9**. Par cette garantie, Leviton exclut et décline toute responsabilité envers les frais de main d'œuvre encourus pour retirer et réinstaller le produit. Cette garantie sera nulle et non avenue si le produit est installé incorrectement ou dans un environnement inadéquat, s'il a été surchargé, incorrectement utilisé, ouvert, employé de façon abusive ou modifié de quelle manière que ce soit, ou s'il n'a été utilisé ni dans des conditions normales ni conformément aux directives ou étiquettes qui l'accompagnent. **Aucune autre garantie, explicite ou implicite, y compris celle de qualité marchande et de conformité au besoin, n'est donnée**, mais si une garantie implicite est requise en vertu de lois applicables, la dite garantie implicite, y compris la garantie de qualité marchande et de conformité au besoin, est limitée à une durée de 5 ans. **Leviton décline toute responsabilité envers les dommages indirects, particuliers ou consécutifs, incluant, sans restriction, la perte d'usage d'équipement, la perte de ventes ou les manques à gagner, et tout dommage-intérêt découlant du délai ou du défaut de l'exécution des obligations de cette garantie.** Seuls les recours stipulés dans les présentes, qu'ils soient d'ordre contractuel, délictuel ou autre, sont offerts en vertu de cette garantie.